

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU
12 DÉCEMBRE 2016

Membres en exercices : 48 titulaires
48 suppléants

Membres présents : 22 titulaires
6 suppléants

Délibération n°289 du Comité syndical

4. Budget primitif 2017

La contribution des membres pour l'année 2017 sera de 401 558 € soit :

- 313 360 € pour l'Eurométropole
- 88 198 € pour les communautés de communes

EPCI	PARTICIPATIONS 2017
Eurométropole de Strasbourg	313 360 €
CDC du Canton d'Erstein	35 289 €
CDC du Pays de la Zorn	11 902 €
CDC du Kochersberg et de l'Ackerland	18 441 €
CDC de la Basse Zorn	12 829 €
CDC de la région de Brumath	5 823 €
CDC Porte du Vignoble	3 914 €

Concernant les subventions que nous pouvons obtenir, la Région Grand Est sera sollicitée sur la base de 40 000 €.

Les principaux postes, en dépenses et en recettes, de la proposition budgétaire pour l'exercice 2017 sont les suivants :

	BP 2017
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Coût du personnel	200 000 €
Gestion courante et autres charges	63 558 €
Études ADEUS et autres charges de gestion courantes	150 000 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dotation aux amortissements	27 000 €
TOTAL	441 558 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Action de mise en œuvre du SCOTERS, études et licences	23 900 €
Matériel et mobilier	5 000 €
TOTAL	28 900 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Participation des membres (<i>Eurométropole pour ¾ et ComCom pour ¼</i>)	401 558 €
Région Alsace	40 000 €
TOTAL	441 558 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Amortissements	27 000 €
FCTVA	1 900 €
TOTAL	28 900 €

*Le Comité syndical
 sur proposition du président
 après en avoir délibéré,
 à l'unanimité
 décide*

D'approuver, chapitre par chapitre, le budget primitif 2017 présenté :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Intitulés	Montants
11	Charges à caractère général	63 558 €
12	Charges de personnel	200 000 €
65	Autres charges de gestion courante	150 000 €
67	Charges exceptionnelles	1 000 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	27 000 €
TOTAL		441 558 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
74	Dotations et participations	441 558 €
TOTAL		441 558 €

INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitres	Intitulés	Montants
20	Immobilisations incorporelles	23 900 €
21	Immobilisations corporelles	5 000 €
TOTAL		28 900 €

RECETTES

Chapitres	Intitulés	Montants
10	Dotations, Fonds divers et réserves	1 900 €
28	Amortissements des immobilisations	27 000 €
TOTAL		28 900 €

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 19 DEC. 2016
 La publication le 19 DEC. 2016
 Strasbourg, le 19 DEC. 2016



Le Président
 Jacques BIGOT